

Ce bulletin d'information s'inscrit dans le cadre de l'assistance météorologique aux incendies de forêt en zone méditerranéenne. Il est destiné aux services chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt. Les éléments présentés font exclusivement référence à des indices de sécheresse utilisés pour l'analyse du danger météorologique d'incendies, tels que indices de sécheresse IH et IS de la méthode IFM, et réserve en eau Thornthwaite. Des renseignements sur ces indices sont disponibles sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Ce bulletin d'information est également disponible sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Fréquence : mensuel en avril et novembre, bi-mensuel de mai à octobre.

Pour toute information complémentaire, contacter Brigitte Cassin au 04 42 95 90 87 ou Eric Bertrand au 04 42 95 90 33 (Direction Interrégionale Sud-Est) ou par email à [brigitte.cassin@meteo.fr](mailto:brigitte.cassin@meteo.fr) ou à [eric.bertrand@meteo.fr](mailto:eric.bertrand@meteo.fr).

## **Bilan de l'état de sécheresse feux de forêt au 1 er juillet 2005 dans le Sud-Est de la France**

### **1. Conditions hydrologiques du mois de juin 2005 :**

La deuxième quinzaine de juin connaît des températures élevées très largement au dessus des normales. Pendant cette deuxième quinzaine quelques orages sont au rendez vous, sur le continent essentiellement. La Corse ne voit aucune pluie significative après le 15 juin et la pluie maximale relevée est de 1,4 mm le 29 juin à Pila canale.

Sur le continent on relève sur la deuxième quinzaine seulement quelques mm de pluie sur la majeure partie de la région

**-quelques orages isolés donnent :**

- le 16 de **1 à 6mm** sur l'Ouest du 06 et le Nord du 83
- le 24 de **5 à 19 mm** sur la Lozère et **5 mm** sur l'Ouest de l'Aude
- le 25 juin de **0 à 10 mm** sur le 07, le 05 et le 06 (sauf 92 mm à Tende dans le 06)
- le 28 entre **1 et 4 mm** sur le 66-11-07-34-06 (sauf 42 mm à Tende)
- le 29 de **1 à 6 mm** sur le 07 et du Nord du 13 jusqu'au 05 (sauf 12 mm à Grospierres dans le 07, 9 mm à Visan dans le 84 et 18 mm à Villars d'Arène dans le 05)
- le 30 il tombe de **0 à 4 mm** sur le 11 et le 48
- **une perturbation pluvio orageuse du 19 au 22 juin apporte des pluies faibles, entre 0 et 5 mm dans l'ensemble.** Les zones suivantes recueillent cependant des pluies plus importantes en moyenne:
  - 10 à 30 mm sur l'Est du 04
  - 20 à 40 mm sur le sud du 05
  - 10 à 16 mm sur le Haut pays et le Haut Esteron dans le 06
  - 13 mm sur le Diois dans le 26, 18 mm sur la zone de Boutières dans le 07 et 18 mm sur la zone Durance/Concors dans le 13

- 9 à 28 mm dans le nord du 30 et de 13 à 40 mm dans le nord du 34 ainsi que sur la Lozère (sauf Aubrac et Gardon)
- 10 à 34 mm sur Ouest 66
- 10 à 19 mm sur 84 sauf Orange et Luberon

**Globalement sur le mois les cumuls de pluies sont:**

*Très faibles entre 4 et 14 mm et très déficitaires soit de 10 à 30% de la normale sur les zones :*

06 Tanneron, 07 Rhône, 11 Corbières, 13 Alpilles et Calanques, 26 Basse Drome, Garrigues Gardoises, 66 Aspres-Roussillon-Albères, 83 Toulonnais et Ste Baume, 84 Pays d'Orange

*Proches ou supérieurs à la normale (cumuls entre 30 et 80mm sur le mois):*

Sur le 04 sauf Valensole et La Motte Turriers, 05 Embrunais et Queyras, est du 06, Plateau ardéchois, 13 étang de Berre-côte bleue et Salonais, 2A moyenne montagne sud et région de Conca, l'est de la Haute corse sauf plaine orientale, 30 Cévennes et petite Camargue, 34 sauf Espinouse, Biterrois et littoral ouest, 48 mont Lozère et Aigoual, ouest du 66, 83 Corniches et Maures, 84 Ventoux et pays d'Apt.

*Dans toutes les autres zones le cumul de pluie ne représente que 40 et 80% de la normale et est compris entre 12 et 40 mm en moyenne sur le mois.*

## **2. - Etude de la sensibilité au feu au 1<sup>er</sup> juillet 2005 à 14h légales (à partir des indices de sécheresse Ih et Is)**

### **• Le dessèchement superficiel (indice IH) :**

La période de fortes températures pendant la dernière quinzaine de juin a nettement augmenté le dessèchement superficiel. Les pluies généralement faibles n'ont pas pu contrarier ce processus.

Quelques rares zones restent relativement épargnées par la sécheresse superficielle : Le Queyras, le Nord Lozère et les plateaux ardéchois, le secteur frontalier avec l'Italie et le Diois(26).

Partout ailleurs le dessèchement est fort ou assez fort avec un niveau favorable aux éclosions de feux.

A signaler un dessèchement en surface particulièrement fort (IH voisin ou sup. à 140) sur Roussillon 66-Corbières maritimes 11-plaine du Gard- Montpelliérain 34- Bouches du Rhône- Luberon 84- Ste Baume, Maures, Toulonnais 83 - nord Corse.

### **• Le dessèchement profond (indice IS) :**

Pour un premier juillet, les valeurs d'indice de sécheresse profonde restent inférieures aux valeurs maximales observées (souvent en 1989).

Le dessèchement profond est quand même fort sur le 66, l'est du 11, le 34, le 30 sauf les Cévennes, le 84, le 13, le 83 sauf Canjuers, le sud-ouest du 04, le Tanneron et le littoral ouest du 06, la haute Corse et la région sud de la Corse du sud.

## • Conclusions sur la sensibilité au feu :

### - Zones à dessèchement important, qualifiées de très vulnérables au feu :

Le littoral du Languedoc Roussillon, les plaines gardoises, les Bouches du Rhône, le Luberon, le Var à l'exception du haut Var et de l'Esterel, le littoral ouest du 06, le sud-ouest du 04, le Buech (05), le Gapençais, les Baronnies (26), le nord Corse à partir de Porto jusqu'au Cap Corse, le sud Corse de Sartène à Porto Vecchio. *Dans ce groupe, les zones les plus « préoccupantes » semblent être les plaines gardoises, l'est du 13, l'ouest du 83 et le secteur de St Florent et Cap Corse.*

Sur les zones précitées, des feux importants sont susceptibles de se déclarer en toutes conditions, sauf par humidité élevée. De grands feux sont possibles par vent fort, voire aussi par vent modéré et températures élevées

- A l'opposé, les zones à dessèchement limité ou seuls des petits feux sont possibles sont peu nombreuses, il s'agit des Causses lozériens, des plateaux ardéchois et des zones proches de la frontière italienne.

- Partout ailleurs, le dessèchement est qualifié de modéré, autrement dit, sur toutes les autres zones la vulnérabilité au feu est avérée et elle se traduira surtout par vent fort et humidité basse.

## 3. Eléments statistiques - Réserve en eau du sol au 1 juillet 2005 (à 8 h légales)

### Comparaison à la moyenne :

Toutes les réserves présentent des valeurs inférieures à la moyenne. Elles se situent au rang 3 pour les Plateaux du Massif Central, la Moyenne Vallée du Rhône la Côte d'Azur, La Corse Occidentale et la Corse Orientale. :

- **déficit faible** : Montagne corse
- **déficit modéré** : Pyrénées-Orientales Bas Languedoc Plateaux Massif Central  
Provence littorale Haute-Provence Alpes du Sud
- **déficit fort** : Languedoc occidental Bas Rhône Moyenne vallée du Rhône Côte d'Azur Corse occidentale Corse orientale
- **déficit très fort** : Cévennes

Période de référence : 1968-2004 (1992-2004 pour les zones présentant \*)

Les valeurs présentées dans le tableau suivant sont exprimées en millimètres.

| zone climatique          | 1/7/2004 | 1/7/2005 | moyenne<br>68-04<br>(92-04)* | valeurs les plus basses<br>de 1968 à 2004(sauf zones avec *)<br>pour un 1 <sup>er</sup> juillet |              |
|--------------------------|----------|----------|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
|                          |          |          |                              |                                                                                                 |              |
| Pyrénées-Orientales      | 72       | 60       | 78                           | 37 1982                                                                                         | 45 1986      |
| Languedoc occidental     | 50       | 62       | 86                           | 37 1989                                                                                         | 41 1976      |
| Bas Languedoc            | 43       | 54       | 68                           | 32 2003                                                                                         | 35 1989      |
| Plateaux Massif Central* | 78       | 95       | 106*                         | 70-2003-                                                                                        | 78-2004      |
| Cévennes                 | 47       | 66       | 100                          | 52 1976                                                                                         | 56 2003      |
| Bas Rhône                | 37       | 47       | 73                           | 29 2003                                                                                         | 37 1989-2004 |
| Moyenne vallée du Rhône* | 40       | 49       | 77*                          | 39 2003-                                                                                        | 40 2004      |
| Provence littorale       | 36       | 46       | 63                           | 26 1989                                                                                         | 27 2003      |
| Haute-Provence           | 43       | 64       | 76                           | 43 1970-2003-2004                                                                               | 45 1973      |
| Hautes-Alpes             | 55       | 70       | 104                          | 55 2004                                                                                         | 65 2000      |
| Alpes du Sud             | 78       | 96       | 108                          | 44 1986                                                                                         | 74 2001      |
| Côte d'Azur              | 59       | 44       | 69                           | 30 2003                                                                                         | 39 1994      |
| Corse occidentale        | 70       | 42       | 62                           | 24 2003                                                                                         | 40 2001      |
| Corse orientale          | 49       | 38       | 59                           | 26 2003                                                                                         | 35 1993      |
| Montagne corse*          | 62       | 63       | 78*                          | 49 2003-                                                                                        | 56 1993-     |

**Fin du bulletin d'analyse du 1<sup>er</sup> juillet 2005.  
Prochain bulletin:mi juillet 2005**